

FRONERI FRANCE SAS La Laitiere rappelle Bac Café Gourmand La Laitiere ®

- Noms des modèles ou références concernés : **Bac Café Gourmand La Laitiere ®**
- Marque : **La Laitiere ®**
- GTIN 3274664173432 Lot PL1124 et PL1125 Date de durabilité minimale 31/05/2023
- Conditionnements : **Bac Café Gourmand La Laitiere ®**
- Date début/fin de commercialisation : **du 02/05/2021 au 07/06/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Informations complémentaires : **Bac Café Gourmand La Laitiere ®**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **AUCHAN , BAUD REGION, CARREFOUR, CASINO , CORA REGION, DIVERS CLIENTS CORSE, EXPORT TG, INDEPENDANTS, INTERMARCHE, ITM, PROXI, MATCH FRANCE REGION, MONOPRIX REGION, PICARD, SCHIEVER, SYSTEME U REGION**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : La société Froneri procède au rappel de certains lots de produits, suite à la découverte d'oxyde d'éthylène , au-delà de la limite réglementaire, dans des gommes gélifiantes entrant dans la composition
- Risques encourus par le consommateur : Autres contaminants chimiques
- Description complémentaire du risque : Présence d'un taux d'oxyde d'éthylène supérieur aux limites maximales réglementaires dans une matière première entrant dans la composition

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**

RECORDS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 5 septembre 2021**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Pour toute questions vous pouvez contacter ce n° de telephone dédié : 09.74.36.15.77**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**<https://rappel.conso.gouv.fr>**

Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre